

12/01 – 29 septembre 2015

Installation et affectation aux commissions municipales de Viviane LAMBART, conseillère municipale

Le rapporteur,

Suite à la démission de Claudia LE MELINER, conseillère municipale en date du 30 juin 2015, le Conseil municipal ne se compose plus que de 32 membres.

Afin de le ramener à son effectif de 33 membres, il convient de procéder à l'installation d'une nouvelle conseillère municipale.

Conformément à l'article L 270 du code électoral, il y a lieu de compléter le Conseil municipal par le candidat venant immédiatement derrière le dernier élu de la liste concernée.

Viviane LAMBART, née le 04 mai 1964 à Rennes, et domiciliée La Piédoirie à Pacé, venant dans l'ordre de la liste, Monsieur le Maire procède à son installation dans les fonctions de conseillère municipale.

Vu l'article L 270 du code électoral,

Vu le tableau du Conseil municipal du 29 mars 2014,

Vu la délibération n°01/01.a du 14 avril 2014 portant création et désignation des membres de la commission finances,

Vu la délibération n°01/01.d du 14 avril 2014 portant création et désignation des membres de la commission sports,

Vu la délibération n°01/01.i du 14 avril 2014 portant création et désignation des membres de la commission vie culturelle,

Vu le courriel de Madame Viviane LAMBART en date du 7 septembre 2015 confirmant sa prise de fonction en qualité de conseillère municipale,

Le conseil municipal de Pacé, après en avoir délibéré,

INSTALLE :

Viviane LAMBART aux commissions municipales suivantes :

- Affaires scolaires et de la jeunesse.
- Vie culturelle.
- Administration générale et moyens d'information et de communication.
- Ouverture des plis pour la délégation de service public « Télédistribution » (titulaire).
- Ouverture des plis pour la délégation de service public « Le Ponant » (suppléante).

DECIDE DE MODIFIER :

- le tableau du conseil municipal